

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 22/12/2023

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION EN SANTÉ 1 an après : zoom sur 4 projets départementaux

Suite au lancement du volet santé du Conseil national de la refondation, des travaux de concertation ont été menés fin 2022 au sein des 7 conseils territoriaux de santé pour identifier les solutions concrètes pour relever les grands défis santé d'aujourd'hui et demain. Quatre thématiques prioritaires ont fait l'objet d'ateliers : accès aux soins, continuité, attractivité de métiers et prévention santé. Depuis son lancement, 15 projets ont été labellisés et seront accompagnés financièrement à hauteur de 1 M€. par l'ARS Bretagne . Zoom sur quatre projets dans les départements Bretons.

Département des Côtes-D'Armor

Premier Internat rural à Créhen, un hébergement pour des étudiants en santé

Il s'agit de proposer une offre de logement collectif à des étudiants en santé afin de développer l'accueil des stagiaires sur le territoire costarmoricain et de développer un écosystème et un environnement favorable à l'accueil d'étudiants en santé. Cette initiative s'appuie sur le travail des deux assistants universitaires de médecine générale (AUMG) qui promeuvent la maîtrise de stage universitaire dans les Côtes d'Armor en lien avec le département de médecine générale de la faculté de Rennes.

Ce projet répondait à plusieurs objectifs :

- Favoriser l'accueil d'internes en médecine
- Initier des dynamiques pluriprofessionnelles
- Elargir aux autres étudiants en santé dans des secteurs en tension
- Offrir un environnement favorable à leur intégration locale
- Alléger les contraintes matérielles
- Fidéliser ces professionnels
- Renforcer l'attractivité et valoriser le territoire

Cet internat rural a été créé à Créhen. Il est opérationnel depuis novembre 2023 et accueille 2 internes de médecine générale qui exercent dans des cabinets sur le territoire et sont en lien avec la future maison de santé pluriprofessionnelle de Crehen. Une contribution très modeste de 50€ par mois est sollicitée. Ce lieu réservé aux internes peut aussi accueillir d'autres professionnels de santé et également des médecins remplaçants.

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Département du Morbihan

Une nouvelle solution pour la biologie médicale sur l'île de Groix

L'offre de soins sur l'île de Groix en médecine générale est assurée par l'APSIB (Association pour la permanence en santé et le maintien à domicile sur les Iles bretonnes) depuis mai 2022. Les médecins généralistes présents sur l'île de Groix ne disposaient pas de biologie pour la prise en charge de leurs patients entraînant des retards de prise en charge ou des déplacements sur le continent.

Le projet de « biologie médicale sur l'île de Groix » a consisté à développer une solution innovante d'accès rapide à la biologie médicale venant étoffer l'offre de soins, permettant de diminuer les transports par hélicoptère ou la SNSM et les passages de groisillons aux urgences du Groupe Hospitalier Bretagne Sud (GHBS). Il s'agit dans un premier temps, de proposer un panel d'analyses pour prendre en charge rapidement les patients et pouvoir décider de les transférer ou non au GHBS situé à Lorient : GDS, ionogramme, créatinine, lactates, glycémie, calcémie ionisée, troponine HS.

Opérationnel depuis septembre 2023, le dispositif de biologie d'urgence délocalisée construit entre les professionnels de santé de l'île et le centre hospitalier de Bretagne sud (Lorient) constitue une vraie avancée pour la qualité et l'accès aux soins : elle permet l'obtention de diagnostics rapides et assure la juste orientation des patients. C'est particulièrement vrai dans les cas de suspicion d'embolie pulmonaire ou d'infarctus.

D'après les premières données d'activité disponibles (première approche sur une enquête épidémiologique qui doit être approfondie par les acteurs), le dispositif porte déjà ses fruits. Les professionnels de santé de l'île ont pu réaliser 55 bilans qui se sont traduits par :

- 29 évacuations évitées ;
- 10 évacuations en urgence (parmi elles, sans la biologie, 2 personnes n'auraient pas été évacuées, si médecin s'étaient basés uniquement sur l'examen clinique)
- 16 situations pour lesquelles la biologie d'urgence n'a pas été déterminante à elle seule pour poser le diagnostic.

Ces données confirment la pertinence du dispositif. Il assure des gains de confort pour le patient (pas de transport et d'attente inutiles), conforte le médecin dans ses décisions et réduit les coûts : environ 60 000 euros économisés depuis septembre.

Département d'Ille-et-Vilaine

Expérimentation d'un dispositif Infirmier/Ambulancier correspondant SAMU/SAS

L'expérimentation, conçue par l'ATSU, le SAMU et le CHU de Rennes, consiste à armer un véhicule sanitaire (ambulance privée) avec un binôme Infirmier/Ambulancier qui interviendra sur déclenchement du Service d'Accès Aux Soins (SAS composé de la filière SAMU, aide médicale urgente, et de la filière Médecine Générale) au centre 15.

Après une première expérimentation en août 2023, le dispositif est mis en place pour 6 mois depuis le 16 décembre tous les week-ends et jours fériés (ainsi que la semaine complète de Noël au 1^{er} de l'an) de 9h à 20h dans un périmètre de 45 minutes autour de la métropole Rennaise.

Ce dispositif interviendra, en appui et sous la responsabilité de la régulation médicale du SAS, pour, par exemple, mettre en place des thérapeutiques de premier niveau (antalgie, glycémie, ...), aider aux transferts de patients ou encore appuyer des téléconsultations.

Son objectif est d'éviter des passages non nécessaires dans les services des urgences hospitalières et favoriser le maintien au domicile des usagers.

Département du Finistère

Création d'une Chaire universitaire en « Prévention en santé au travail »

Ce projet de Chaire universitaire en « Prévention en santé au travail » a pour objectif de permettre et d'amplifier le développement d'un programme de prévention clinique en entreprise répondant à des problématiques immédiates de l'employeur. Il peut s'agir par exemple de réponses à des situations de vie récente en entreprise comme celles de la prévention en santé mentale, la prise en charge des conduites addictives en milieu du travail, la problématique des arrêts de travail, la considération de la santé des dirigeants, les conséquences du télétravail etc...

Ce programme permettra d'accompagner les Directions des Ressources Humaines dans la Responsabilité Sociétale et environnementale (RSE), via le déploiement d'actions concrètes de prévention promotion de la santé en lien avec l'analyse des facteurs d'absentéisme au sein de l'entreprise.

En lien avec la médecine au travail, ce projet en diffère par la démarche qui ne vise pas les situations individuelles mais la prévention primaire de toute la population au sein de l'entreprise

Le démarrage du projet est prévu au premier trimestre 2024. Un ingénieur d'étude RSE est en cours de recrutement. La chaire universitaire sera officiellement créée à l'issue de la mission d'ingénierie de projet et de son évaluation.

“Aujourd’hui, on observe qu’il y a une séparation entre santé au travail et santé globale des salariés. Il y a une culture de la prévention santé globale à développer. Les employeurs en ont bien conscience mais méconnaissent les actions validées. C’est là que la Chaire universitaire en « Prévention en santé au travail » peut intervenir. A l’université, nous avons les ressources académiques, médicales, en santé mentale, en recherche... pour aider les employeurs à mettre en place des actions de prévention primaire. Nous disposons également de méthodes pour les évaluations.

Ce projet s’appuie sur 4 étapes : informer les entreprises sur nos ressources ; établir un diagnostic avec les DRH à partir de leur problématique et de leurs indicateurs (absentéisme, santé mentale, addiction etc...); mener des actions et les évaluer.

Les salariés sont une bonne cible car c’est une population qui est captive, jeune avec laquelle on peut travailler dans la durée, un préalable nécessaire à la prévention.

Le rapport de la cour des comptes de novembre 2021 pointait la mauvaise place de la France en matière de prévention. Je suis convaincu que la prévention primaire en faveur des actifs, sur les lieux de travail peut contribuer à faire bouger les choses. C’est complémentaire à la médecine du travail qui gère les risques et les maladies professionnelles. Et ce projet de Chaire universitaire, lorsqu’il sera créé, partagé et connu des employeurs contribuera à l’amélioration de la santé globale de la population ”.

Professeur Christian Berthou, Doyen Honoraire de la Faculté de médecine de Brest et titulaire de la Chaire universitaire en « Prévention en santé au travail »